

Lourdes. On m'assurait que les médecins ne me laisseraient pas prendre part au voyage. Mais Notre-Dame m'assistait. Je décidai les bonnes Sœurs et le médecin. On me laissa partir.

Une difficulté s'éleva à la gare. Si le médecin du train avait eu le temps, il m'interdisait le voyage. Je priai tant qu'une bonne personne me fut envoyée par Dieu, Mlle Gabrielle Goirand. Sa modestie me pardonnera de citer son nom, mais la reconnaissance m'y oblige, c'est à elle, après la Sainte Vierge, que je dois la vie.

Mlle Goirand me fit introduire subrepticement dans le wagon. C'est en route seulement que le docteur Carrel, de Lyon, qui accompagnait le convoi, s'aperçut de ma présence. Il m'examina et ne cacha pas alors son mécontentement. « Il est imprudent, dit-il, de faire voyager une malade dans cet état. Cette personne est en réel danger de mort. » Le docteur ne me quitta plus, curieux de savoir quel résultat aurait pour moi, la plus malade des pèlerins, un voyage effectué dans de telles conditions.

D'ailleurs je vous prie de croire que j'avais besoin de son assistance. Pendant tout le parcours, je demeurai comme en léthargie. Maintes fois, le médecin me crut morte. Il dut me faire des piqûres de morphines pour essayer de me soutenir jusqu'à Lourdes. La vie ne se révélait plus en moi que par le faible mouvement de mes lèvres, qui ne cessaient de répéter le nom de la Mère de Dieu.

Depuis quatre jours, je n'avais pris aucune nourriture, et j'en étais arrivée à ne plus même sentir mes souffrances.

Enfin j'arrivai à Lourdes comme en un songe. Je ne me souviens pas d'avoir été transportée à l'hôpital, car j'étais alors complètement évanouie. Je ne repris connaissance que dans la soirée, et le train était à Lourdes depuis une heure après-midi.

Toute la nuit, je ne cessai de prier. Au matin je suppliai qu'on me portât à la piscine. Le médecin de l'hospice s'y opposa, déclarant que je pourrais mourir en route. Mlle Goirand m'offrit alors d'écrire à ma famille. J'étais encore tellement persuadée de ma guérison que je refusai : « J'ai promis de n'écrire que lorsque je serai guérie, » répondis-je.

A 1 heure 30' de l'après midi, je priai le docteur de permettre qu'on me transportât à la piscine. Il s'y opposa de nouveau.